Station (voie douloureuse)	22
IX " "	23
Intérieur de l'église du St-Sépulere	24
Intérieur de l'église de la Flagellation	25
Eglise Ste-Anne	26
Voie conduisant au palais d'Hérode	
Benjountes	28
La porte d'or	29
La place des lamentations	30
La Piscine de Hezekach	31
Scène de la rue	32

Les personnes qui auraient manqué les premiers numéros pourront se les procurer en s'adressant aux bureaux du Quotidien.

Pour les conditions, voir le dernier numéro de l'Enseignement primaire.

## Souvenir de l'Exposition Colombienne

L'Electeur fera parvenir les trois Portefeuilles illustrés qui font suite à l'ulbum No. 1, relatif à l'exposition de Chicago, à tous veux qui lui enverront le montant d'un nouvel abonnement à l'Electeur hebdomadaire, soit \$1.00.

## ACTES OFFICIELS

Département de l'Instruction publique

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOU-VERNEUR, le 25 janvier 1894, de nommer MM. Joseph Fortin et Joseph Gagné, commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Marcellin, comté de Rimouski, en remplacement de MM. Jean Bouillon et Edouard Gagnon, dont le terme d'office est terminé au mois de juillet dernier, et qu'ils n'ont pas été remplacés par élection.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 12 février (1894), de nommer M. Cléophas Duhannel, commissaire d'écoles de la municipalité de Farnham-Ouest (paroisse), comté de Missisquoi, en remplacement de M. Wilfrid Duhamel, décédé.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOU-VERNEUR, le 12 février (1894), de nommer M. Napoléon Millette, commissaire d'écoles pour la municipalité de l'Ange-Gardien, comté de Rouville, en remplacement de M. Exurie Marchessault, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOU-VERNEUR, le 12 février (1894), de nommer M. Ernest Beaudet, commissaire d'écoles pour la municipalité du village de Saint-Jean Deschaillons, comté de Lotbinière, en remplacement de M. Hercule Poisson, décédé.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOU VERNEUR, le 12 février (1894), de nommer M. Jean-Baptiste Rousseau, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière, en remplacement de M. Honoré Bonneau, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOÛ-VERNEUR, le 16 février courant (1894), de faire les nominations suivantes: M. Ozro Cass, commissaire d'écoles pour la municipalité de Roch Island, comté de Stanstead, en remplacement de M. Albert P. Ball, décédé.

M. Théophile Côté, commissaire d'écoles pour la municipalité de Notre-Dame du Sacré-Cœur, comté de Rimouski, en remplacement de M. Joseph Rioux, absent.

Avis de demande d'érection de municipalité.

Détacher de la municipalité d'Hébertville, comté du Lac S int-Jean, l'arrondissement numéro un, comprenant le village d'Hébertville, et ériger le territoire qui forme le dit arrondissement numéro un en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "village d'Hébertville", et le reste de la municipalité de la paroisse d'Héberville", pour les fins scolaires.

GEDEON OUIMET, Surintendant.